



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

TRAVAUX COMBE DE GIÈRES - LETTRE D'INFORMATIONS N°3

Date : 29/01/2025

Pour rappel, Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de Communes Le Grésivaudan mettent en conformité le réseau d'assainissement de Saint-Martin d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut pour améliorer la qualité de l'eau du Sonnant. Ces travaux sont obligatoires.

Circulation et planning de l'alternat

Un système d'alternat permet de garder l'avenue de la Combe de Gières ouverte à la circulation. L'alternat est en place 24h/24 et 7j/7. Les observations montrent que le retard dû à l'alternat reste acceptable (en moyenne 10 à 15min), hors imprévus.

Combe de Gières (RD524) et Avenue d'Uriage

➤ **Jusqu'au 10 février en milieu de journée**

Le tronçon de l'Avenue d'Uriage qui permet de rejoindre la Combe depuis le Pont de Venon ou le centre de Gières **est fermée dans le sens montant**. Pour les usagers qui ont besoin d'aller vers Saint-Martin d'Uriage, il faut faire un détour par le rond-point d'Ikea.

Même chose pour les bus qui viennent de Gières par l'Avenue d'Uriage, ils doivent faire un détour par le rond-point Ikea.

➤ **À partir du 10 février en milieu de journée**

L'Avenue d'Uriage sera à nouveau ouverte, de façon permanente.

La rue du repos et la rue Victor Hugo

Le sens de circulation de la rue Victor Hugo reste inversé.

La rue du Repos est ouverte mais toujours en sens unique depuis la Combe **jusqu'au 19 février au moins**.

Riverains de la Combe de Gières

Dans la Combe de Gières (partie urbaine), l'accès automobile des riverains à leur domicile est maintenu. Cependant les feux de sortie des riverains sont mis au clignotant.

Les solutions pour fluidifier la circulation

Le non-respect du code de la route génère des risques d'accident. Dans l'intérêt de toutes et tous, les usagers sont vivement invités à respecter les feux installés pour l'alternat et la signalisation (route fermée, sens interdit) pour éviter des accidents sur la voie.

Les usagers déjà engagés dans la combe sont invités à faire preuve de courtoisie à l'égard des riverains et à les laisser s'insérer sur la RD524 car ils ont des feux clignotants.

Par ailleurs, les usagers de la route sont invités quand ils le peuvent à limiter les déplacements aux heures de pointe, à télé-travailler, et à privilégier les transports en commun et le covoiturage. Les lignes de bus circulant dans la combe d'Uriage gardent leur itinéraire habituel pendant toute la durée des travaux. Les horaires de la ligne 23 (Vizille - Le Péage <> Université – Bibliothèques) ont été renforcés depuis début septembre 2024. Pour + d'infos sur l'offre de bus et de covoiturage : <https://www.mobilites-m.fr/travaux-combes>

- **Circulation des vélos**

Dans la mesure du possible, une bande cyclable montante sera aménagée, de manière sécurisée, ce qui permettra aux cyclistes de traverser la zone de chantier. Certaines configurations ne permettent pas d'aménager une bande cyclable sécurisée en montée.

A la descente, les cyclistes doivent partager la voie avec les automobilistes et respecter le code de la route.